

FRANCE & MONDE

Les trois limites du plan renommé « France relance »

ÉCONOMIE

Pas de surprise dans la présentation du plan de relance, ce jeudi, par le gouvernement. Mais une confirmation des limites d'un plan essentiellement conçu pour répondre aux attentes des grandes entreprises. Zoom sur trois d'entre elles.

Alors que l'on s'attend à 800 000 chômeurs supplémentaires, le plan de relance présenté hier par Jean Castex affirme que France Relance – le nouveau nom officiel – « a pour objectif de créer 160 000 emplois en 2021 ». Les grandes lignes étaient connues : transition écologique, compétitivité et cohésion sociale, le tout pour 100 milliards (voir notre édition de jeudi) - et le Premier ministre a surtout voulu marteler la philosophie : « relancer l'économie et lutter contre le chômage ».

En matière de chômage, outre le décalage manifeste entre l'ambition et les besoins, l'objectif semble aussi bien faible en regard des deniers publics mis en œuvre qui s'élèvent à 560 milliards d'euros depuis le début de la crise sanitaire. « Et ce ne sont pas des rodomontades », prévient le Premier ministre, jurant disposer des « indicateurs » qui lui permettront d'arriver à ses fins. Des mots puisqu'aucune obligation n'est inscrite dans le marbre. Et quand le jeu est aux mains du patronat, rien ne garantit qu'il tient ses engagements. Pour mémoire la promesse de Pierre Gattaz, ancien patron du Medef, de créer un million d'emplois en échange d'une baisse du coût du travail.

1. Pas de conditionnalité

Une des formules préférées du ministre de l'Économie Bruno Le Maire est « contrepartie ». « Quand on va prêter à une entreprise pour qu'elle se développe, il est légitime qu'il y ait des contreparties en termes de respect de l'environnement, de gouvernance, d'intéressement et de participation... », a-t-il encore fait valoir hier lors de la conférence de presse de présentation. Mais de reconnaître lui-même que « contrepartie ne signifie pas conditionnalité » avant de répéter sa philosophie : « nous attendons des entreprises qu'elles jouent le jeu ». Et de renvoyer la



Si Bruno Le Maire laisse Jean Castex assurer le spectacle, c'est lui qui pilote le plan de relance.

PHOTO AFP

patate chaude aux parlementaires : « Je crois beaucoup à la vertu du débat parlementaire pour travailler ces contreparties. »

Jean Castex est, lui, beaucoup plus cinglant. Il estime que poser la question de conditionnalité ou d'éventuelles sanctions revient à « opposer artificiellement entreprises et salariés ». Et de prendre un exemple surréaliste pour affirmer qu'il ne peut pas y avoir de problème : « Quand nous investissons dans la rénovation énergétique, les entreprises devront réaliser les travaux pour toucher l'argent public engagé. Il y aura donc forcément contrepartie. »

« Surréaliste » car les critiques ne portent évidemment pas sur ce point, mais sur les licenciements massifs alors qu'une aide financière publique a eu lieu : Airbus, Renault... pour ne citer qu'eux.

2. Relocalisation « hype »

« Produire plus sur le sol national pour réduire la dépendance » : un des objectifs de

ce plan de relance assigné par Emmanuel Macron. Sauf que cette relocalisation est vue à minima. Bruno Le Maire trouve en effet que la France a un peu tendance à « se reposer sur ses lauriers ». En l'occurrence, il faut comprendre l'industrie traditionnelle. Son objectif est de créer « de nouvelles filières industrielles ». La relocalisation notamment soutenue par des prêts participatifs et la baisse des impôts de production va porter sur « 11 marchés clés identifiés », parmi lesquels les batteries électriques, les biotechnologies, le traitement des déchets, les ordinateurs quantiques...

Rien en revanche pour empêcher les délocalisations en cours. Ainsi celle de Verallia, une usine de verrerie à Cognac où la fermeture d'un four est même prévue. « Si rien ne change, demain, le vin bio sera distribué dans des bouteilles fabriquées ailleurs, importées par camion, au prix de bilans carbone désas-

treux ! », alerte le secrétaire national Fabien Roussel qui exhorte Emmanuel Macron à suspendre le projet de la direction.

3. Culture oubliée

Deux milliards pour la culture sur un plan à 100 milliards. Maigre ? Ne le dites surtout pas à Jean Castex sinon il devient hystérique. Interrogé sur le sujet lors de la conférence de presse, il rétorque : « il ne faut pas regarder les choses ainsi. Pouvez-vous prétendre par exemple que rien dans la revalorisation de 100 euros que nous avons fait de la prime de rentrée scolaire n'échoira au secteur culturel ? Non ! ». Le rapport ? Aucun. Et le Premier ministre de continuer à s'énervier en affirmant que « les acteurs concernés expriment plutôt une vive satisfaction » avant de conclure : « On est en France et le compte n'y est jamais. Mais nous avons fait des efforts substantiels. »

Angélique Schaller

RÉACTIONS

CGT

« Toutes ces aides - ça fait beaucoup de milliards - ne sont pas associées à des contreparties, on donne des sous et on verra ce qui se passe », a regretté sur France 2 Philippe Martinez, déplorant également l'absence d'annonces pour les salariés de « la deuxième ligne » comme les caissières, les salariés du commerce, les aides à domicile ou les agents de sécurité.

FO

Yves Veyrier a regretté sur RTL que les plans de relance ne soient « jamais conditionnés à l'emploi » : « Jamais ce n'est mesuré, jamais ce n'est contrôlé, a fortiori pas sanctionné. » Il a également estimé que « la question du salaire doit faire partie du plan de relance », appelant à ce qu'on « n'oublie pas les salariés de la deuxième ligne, tous au Smic, en emploi précaire ».

CFDT

La confédération pointe « les marges de manœuvre importantes données aux entreprises » et réclame des avis du Comité social et économique (CSE) « sur l'utilisation des aides publiques pour garantir qu'elles seront bien investies, dans chaque entreprise, dans la transition écologique et l'emploi de qualité ».

Medef

Le syndicat des patrons « salue les choix du plan de relance, notamment celui de privilégier la transformation de l'économie et les secteurs d'avenir ».

U2P

L'union des entreprises de proximité estime que les PME et les TPE « ne sont pas oubliées dans l'équilibre général de ce plan ».

Meti

Ce syndicat des entreprises de taille intermédiaire salue l'« effort frontal » que représente la baisse des impôts de production, tout en demandant que cet effort soit « pérennisé et amplifié ».